

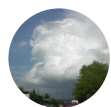
La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



METEO

Il est tombé de 20 à 40 mm sur la Haute-Saône.

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)



Le mois d'octobre 2022 a été très chaud !

A **Chargey les Gray**, la température moyenne d'octobre 2022 dépasse de 3.4°C la température moyenne 2000-2021 !

Mois	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 2000-2021
Septembre	16,3	13,3	15,1	16,4	16,7	17,4	18,8	14,4	13,9	16,8	14,4	17,7	15,7	16,3	17,5	15,1	18,1	14,7	17,7	17,0	18,0	17,8	16,0	16,3
Octobre	11,7	13,7	11,5	9,1	13,1	14,4	14,6	10,7	10,7	10,7	10,7	11,8	12,5	13,7	13,6	10,8	10,6	12,2	13,1	13,4	11,3	11,4	15,6	12,2

A noter également que sur la station [Météo-France](#) de Lons le Saunier, le mois d'octobre 2022 est plus chaud que le mois de septembre : du jamais vu !

Mois	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 2010-2021
Septembre	15,0	18,2	16,1	16,8	17,7	15,5	19,2	15,4	19,2	17,7	19,0	18,4	17,0	17,3
Octobre	11,5	12,7	13,2	14,2	14,5	10,8	11,0	13,3	13,2	14,3	12,0	11,7	17,3	13,0



Stades et état des cultures

Les colzas sont exubérants et ne souffrent pas.

Colza associé fenugrec trèfle Alexandrie



Insectes – grosses altises

Sur le terrain

Beaucoup de gros colzas n'ont toujours pas reçu d'insecticide !

Gros colza – on voit beaucoup de traces de larves de grosses altises sur les pétioles des feuilles.
Infestation de 10 larves par plante après Berlèse.
Ce type de parcelle reste rare.



Petit colza - ressemis de début septembre – on voit beaucoup de traces de larves de grosses altises sur les pétioles des feuilles.
Infestation de 9 larves par plante après Berlèse.



Petit colza semé début septembre.
Infestation de 11 larves par plante après Berlèse.



Les parcelles les plus couramment observées sont comme celle-ci :

- gros colza et
- peu de traces de larves sur les pétioles



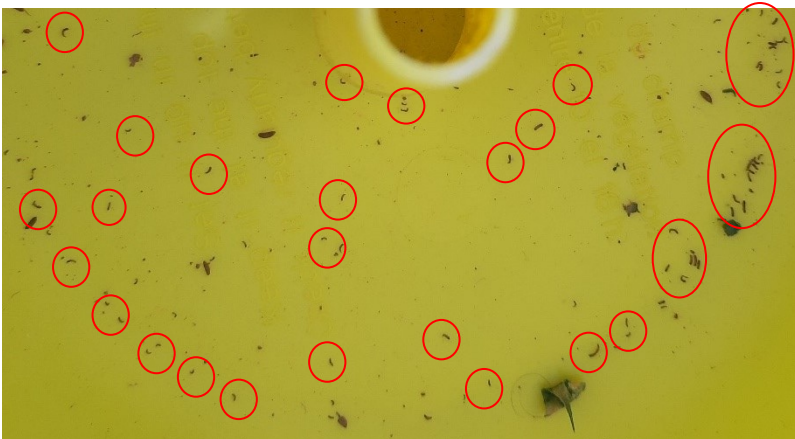
Résultats des Berlèse

Pour l'instant, nous observons des infestations supérieures au seuil de 5 larves par plante principalement sur les colzas semés courant septembre et sur lesquelles on a pu observer des dégâts d'adultes de grosses altises.

Les colzas sont très gros cette année, ils mettent au moins 15 jours pour sécher dans les bureaux sans chauffage. Les larves tombent très lentement et ont le temps de grossir. Donc on ne connaît pas réellement les stades des larves.

Par contre les petits colzas séchent en une semaine, les larves tombent assez rapidement. Ce sont encore des petites larves qui seront touchées par insecticide.

Petites larves sèches tombées de petits colzas



Grosses larves sèches tombées de gros colzas



Conseil

Une inspection des pétioles dans les parcelles permet de trier les parcelles à problème. Puis un test Berlèse permettra d'affiner le diagnostic.

Analyse du risque

- **Ce sont les « petits » colzas**, semés ou ressemés en septembre qui semblent être les plus infestés de larves. Et ceci est d'autant plus vrai si ces mêmes colzas étaient dévorés par les grosses altises adultes fin septembre, début octobre. Réaliser un Berlèse et peut-être prévoir [Minecto](#) qui ne permettra de réduire les infestations que de 30 à 40%.

https://www.terresinovia.fr/-/quelle-strategie-pour-lutter-contre-les-larves-d-altise-?utm_source=NEWSLETTER&utm_medium=EMAIL&utm_campaign=ZNE_04-11-22&utm_term=COLZA

- Sur gros colzas, **le risque est plutôt faible**. Les très gros colzas peuvent résister à des infestations larvaires de l'ordre de 5 à 6 larves par plante. Les larves devraient rester dans les pétioles et tomber au sol après défoliation hivernale. Un test berlèse pourra être réalisé.
- *Si traitement Boravi réalisé fin septembre sur grosses altises ou sur CBT fin octobre, réaliser un test Berlese pour vérifier les infestations.*

Les interventions insecticides contre les larves de grosses altises peuvent commencer dès que possible afin de profiter de conditions météo propices à la destruction des larves (températures minimales > à 7°C).

LAISSEZ DES TEMOINS NON TRAITES !

Le produit [Minecto Gold](#) sera utilisable courant novembre pour lutter uniquement contre les larves de grosses altises à 0.1 kg/ha + huile 1%.

Pour justifier de l'utilisation de cet insecticide, vous devrez :

- réaliser un test Berlèse et
- utiliser [l'OAD Terres Inovia](#) qu'il faudra renseigner ([cliquez](#)) et vous pourrez télécharger « l'estimation du risque » en pdf

Où se situe la parcelle diagnostiquée ? *

Choisissez un département

Au moment de l'observation (courant novembre), le colza est-il dans un contexte favorable à sa croissance à l'automne (type de sol profond, précédent favorable, bonne disponibilité en NP, association avec une légumineuse développée...) ? *

Oui Non

Le colza est-il bien enraciné (majorité des pivots droits et longs ou majorité courts et/ou coudés) ? *

Oui Non

Les colzas commencent-ils à rougir (faim d'azote) ? *

Oui Non

Quel est le peuplement (nombre de plantes/m²) ? *

Quelle est la biomasse (g/m²) des colzas au moment du diagnostic au champ (courant novembre) ? *

Combien de larves d'altises par plante avez-vous dénombré (test Berlèse) ? *

Accord partage des données avec Terres Inovia [En savoir plus](#)



Le test Berlèse est indispensable :

- **il est obligatoire pour justifier de l'utilisation de l'insecticide Minecto Gold**
- **il sert à raisonner les interventions et ne pas utiliser sur toutes vos surfaces de colza un insecticide qui coûte 35 euros de l'hectare et dont les efficacités sont plutôt médiocres. Objectif : faire des économies vu le contexte actuel.**

Vous pouvez débuter les Berlèse pour avoir une idée des infestations dans vos parcelles

Comment procéder ?

- couper 10 pieds de colzas au ras du sol sans la racine, conserver tous les pétioles des feuilles
- enlever la partie verte des feuilles pour ne laisser que la base des pétioles.
- disposer les plantes sur une grille posée sur un récipient **sans liquide**
- laisser sécher à environ 18-20°C pendant 8-10 jours.
- Vider le contenu de la cuvette sur une feuille blanche
- Compter à la loupe les larves, elles sont minuscules lorsqu'elles sont sèches (0.5 à 2 mm)



Pesées entrée hiver

Avec de l'azote trop cher et des colzas énormes, les pesées entrée hiver sont indispensables !

Un colza de 2.5 kg / m² a absorbé 125 unités d'azote !

D'ailleurs, dans la plupart des cas, ils sont encore verts. Un Reliquat Sortie Hiver est à envisager dans les parcelles de colza pour pouvoir encore faire des économies.

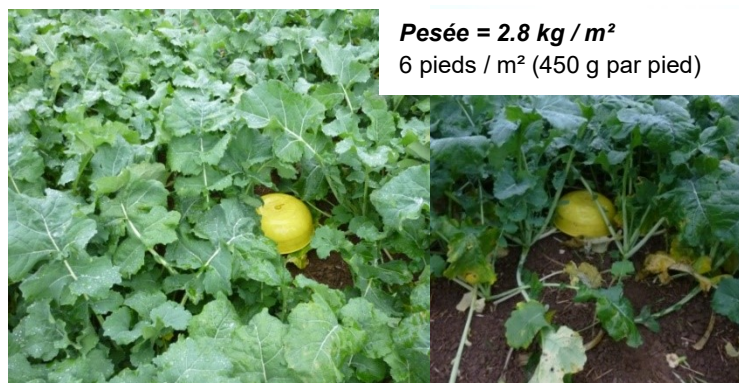
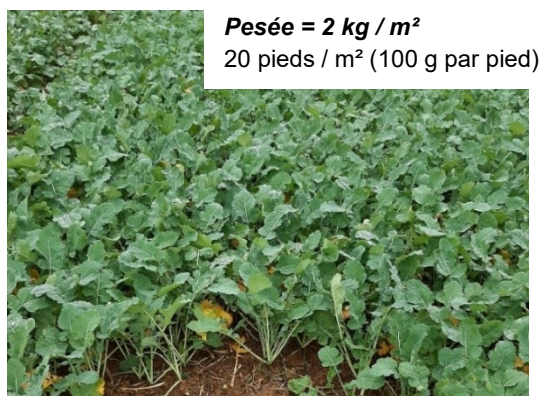
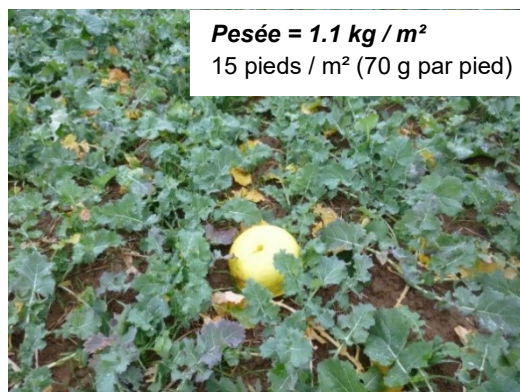
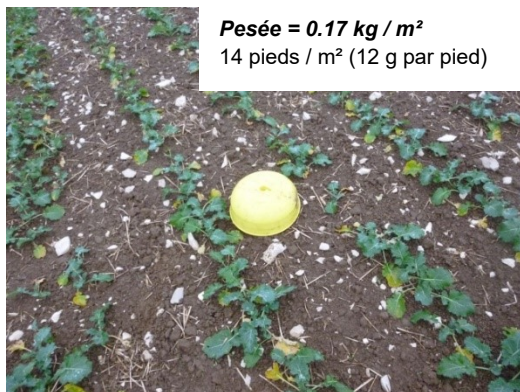
Une pesée fin janvier sera également nécessaire car certains colzas poussent toujours et d'autres perdront du poids.

Pour réaliser la pesée, faire la moyenne de 4 prélèvements de 1 m² sur la parcelle.

Par exemple, si le colza est semé à un écartement 50cm prélever 2 m linéaire pour faire un m².

si le colza est semé à un écartement 40cm prélever 2.5 m linéaire pour faire un m².

Voir ci-dessous les correspondances de poids avec les tailles (photos).



Pour information voici quelques doses d'azote simulées pour 2023 grâce à la [réglette colza](#) de Terres Inovia :

Poids frais en kg/m ² Automne	Hypothèse poids frais en kg/m ² sortie hiver	Variation du poids durant l'hiver	Apports effluents	Objectif de Rendement (qx/ha)	DOSE X réglette Terres Inovia www.regletteazotecolza.fr Sol profond et aucune légumineuse associée.
0.17	0.4	+ 100 %		25	109 unités
0.75	1	+ 25 %		30	105 unités
1.5	1.5	stable		35	108 unités
2.8	1.5	- 50 %	20T fumier avant colza, effluent tous les 3 ans	40	61 unités
3.5	2.8	- 20 %	20T fumier avant colza, effluent tous les 3 ans	40	42 unités

Ne pas compter les légumineuses associées dans le calcul, la restitution en azote est trop aléatoire (météo du printemps, port des plantes associées, légumineuses ou pas).

DESHERBAGE

Conseil

Les spécialités [KERB](#) ou [IELO](#) pourront être positionnées avant des pluies significatives d'octobre à décembre.

Ne pas trop tarder pour appliquer ces herbicides, car les graminées poussent et les systèmes racinaires sont très développés. Les applications de sortie hiver ne seront guère efficaces vu le développement des graminées. Les systèmes racinaires seront inaccessibles par la matière active.

Le [propyzamide](#) peut être positionné sur colzas plusieurs jours avant une pluie qui le fera descendre au sol.

Les températures fraîches limitent sa dégradation au sol par les micro-organismes.

La propyzamide a une action uniquement racinaire.

On observe déjà les efficacités des applications qui datent depuis plus d'un mois.

Sur zones de captage, limiter au maximum l'usage du [propyzamide](#).

Vulpins développés



Vulpins développés



Pour celles et ceux qui souhaitent détruire les légumineuses associées, le faire à l'automne. Au printemps, les conditions météo sont rarement réunies pour une destruction chimique avec Lontrel. Témoin non mozzarisé au premier plan.





Stades et état des cultures

Les blés poussent très vite avec cette météo tropicale.
Les semis de fin septembre à mi-octobre sont en cours de tallage
Les semis du 20/10 ont 2 feuilles.

Blé de soja semé fin septembre. Certaines feuilles du blé mesurent 15 cm.

Blé semé dans la luzerne vivante vers le 10 octobre.



Essai variétés de blé.



Désherbage blé

Beaucoup de désherbage ont été réalisés à l'automne dans de bonnes conditions.

Vu les investissements parfois engagés, il est inutile d'augmenter l'ardoise en herbicides anti-graminées au printemps qui seront inefficaces (graminées trop développées et résistantes).

Par contre il est possible d'utiliser à l'automne des herbicides à mode d'action plutôt foliaires sur les zones sales et sur des graminées à des stades encore jeunes :

DAIKO 2 L/ha + Huile 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (*vulpins - raygrass*) ou

LEVTO 0.25 Kg/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (*vulpins - raygrass*) ou

MONITOR 0.025 Kg/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (*bromes*) ou

ABAK 0.15 à 0.2 Kg/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (*vulpins - raygrass - bromes*)

Limaces

Des attaques de limaces sont signalées. Surveillez les parcelles fraîchement semées en cas de pluie.

Insectes - pucerons

Le risque pucerons est faible à moyen. *Que ce soient des parcelles semées fin septembre ou mi-octobre, les infestations ont légèrement augmenté depuis le dernier bulletin du 25 octobre. Elles oscillent entre 10% et 20% de pieds porteurs de pucerons. On trouve encore quelques ailés mais on observe essentiellement des pucerons aptères.*

Il convient de poursuivre les observations par temps ensoleillé pour réévaluer le risque.

Nous sommes loin de l'automne record 2019 avec des infestations très élevées de pucerons qui ont engendré des dégâts conséquents de la JNO (virose transmise par les pucerons). On dénombrait des infestations de l'ordre de 80% de pieds porteurs de pucerons !

Pucerons ailés et leur progéniture



Pucerons aptères (sans ailes)



Conseil

L'espèce la plus à risque est l'orge non tolérante JNO.

Les colonisations des cultures par les pucerons ailés vont se raréfier mais l'arrivée du froid ne semble pas d'actualité. Des petites quantités de pucerons sont installées dans les céréales. Ils peuvent encore se multiplier et coloniser les pieds contigus.

En conséquence :

- *Sur les céréales (blé et orge) semées fin septembre qui n'ont pas reçu d'insecticide depuis 4 semaines, les comptages de pucerons sont compliqués à réaliser. Un nettoyage pourra être réalisé.
➡ **Risque insectes d'automne actuellement moyen.***
- *Sur les céréales (blé et orge) semées entre le 5 et le 18 octobre qui n'ont reçu encore aucun insecticide, les pucerons sont présents avec parfois des infestations de 20% de pieds porteurs.
➡ **Risque insectes d'automne actuellement moyen.***
- *Aucun insecticide à prévoir sur les céréales semées après le 19 octobre, actuellement stade 2 feuilles. La surveillance reste d'actualité.*
- *Aucun insecticide à prévoir sur orges tolérantes JNO.*

LAISSEZ DES TEMOINS NON TRAITES !



ORGE

Stades et état des cultures

Les orges poussent.

On observe parfois des attaques significatives d'oïdium qui font jaunir l'orge. L'hiver calmera la maladie.

Désherbage orge

Beaucoup de désherbage ont été réalisés à l'automne dans de bonnes conditions.

Vu les investissements parfois engagés, il est inutile d'augmenter l'ardoise en herbicides antigraminées de printemps qui seront inefficaces.

Orge dés herbée à la levée avec plusieurs matières actives différentes. C'est efficace !

Zone dés herbée

Même pour le dés herbage, les témoins sont riches d'enseignements.

Zone non dés herbée dans la même parcelle.



Insectes - pucerons

Le risque pucerons est faible à moyen. Voir paragraphe blé.



ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

Semis

Les semis sont terminés où n'ont pas pu être réalisés dans les parcelles trop humides.



Destruction des couverts

C'est à partir du 15 octobre que vous pouvez détruire les intercultures.

Dans beaucoup de situations, **une destruction précoce peut s'avérer pertinente** :

- pour éviter le risque de lignification si beaucoup de graminées ou de moutarde dans le mélange,
- pour éviter la montée à graine si semis précoce de crucifères ou d'avoine
- si un labour d'hiver est prévu. Dans ce cas, broyer la végétation avant le labour.
- Si semis d'orge de printemps en février
- L'idéal est de détruire les couverts en pleine floraison avec un C/N faible !
- Si destruction précoce, limiter le travail du sol pour ne pas accélérer la minéralisation et les pertes d'azote par lessivage.

Dans d'autres situations, **la destruction peut avoir lieu au printemps** (courant mars), un mois avant le semis de la culture suivante (maïs, soja, tournesol) :

- Si semis sans travail du sol
- Si semis direct sous couvert
- pour limiter l'érosion
- pour piéger davantage d'éléments nutritifs
- si le couvert est majoritairement constitué de légumineuses (éviter les fuites de nitrate pendant l'hiver).
Un broyage des vesces à l'automne leur permet de se développer davantage au printemps.
L'azote apporté par une vesce ou autre légumineuse détruite au printemps juste avant un maïs est significatif et efficace.
Contrairement aux destructions précoces à l'automne des légumineuses, l'azote relargué peut être perdu !
- Pour l'épandage des effluents : si une récolte de fourrage a été réalisée à l'automne, le couvert n'est pas détruit, l'épandage des effluents est donc possible.

Couvert non broyé et broyé



Couvert broyé, la couche de végétal est importante. Une bonne nourriture fraîche pour le sol et ses habitants !



Pesées des couverts

La pesée des couverts permet d'estimer ce que vous avez piégé, remobilisé et/ou produit en éléments fertilisants et matière organique grâce à la photosynthèse.

Ceci est faisable grâce à l'outil [MERCi](#)

Couvert Mout Abyss – Féverole- Trèfle Alex – vesce- phacélie

La biomasse est de 3.4 tonnes de mat sèche / ha

Il a piégé 95 U de N, 20 P, 105 K, 50 S et 10 Mg

Il va amener 500 Kg d'humus (MO stable) au sol.



Calculs réalisés grâce à l'outil [MERCi](#)



Couvert Féverole- Trèfle Alex – vesce

La biomasse est de 3.8 tonnes de mat sèche / ha

Il a piégé 115 U de N, 29 P, 110 K, 20 S et 10 Mg

Il va amener 500 Kg d'humus (MO stable) au sol.



Couvert Mout Abyss – radis

*La biomasse est de 5 tonnes de mat sèche / ha
Il a piégé 130 U de N, 30 P, 150 K, 90 S et 16 Mg
Il va amener 1 tonne d'humus (MO stable) au sol.*



Couvert aussi grand que le technicien !

*Composé de Féverole – Sarrasin – Tournesol – vesce – phacélie
- radis – lin*

*La biomasse est de 3.8 tonnes de mat sèche / ha
Il a piégé 105 U de N, 30 P, 130 K, 36 S et 16 Mg
Il va amener 1 tonne d'humus (MO stable) au sol.*



Non seulement les couverts sont indispensables agronomiquement mais ils le sont économiquement !

En effet un couvert de légumineuses Féverole - Trèfle Alex – Vesce qui a piégé et synthétiser 115 U de N, 29 P, 110 K, 20 S et 10 Mg représente une valeur sur pied d'environ 500 euros (à 2 euros/ unité de N P K).

Tout ne sera pas utilisé pour la culture suivante mais ce n'est que du bénéfique et cela sera valorisé plus tard.

Méteil

Méteil blé féverole pour récolte grain

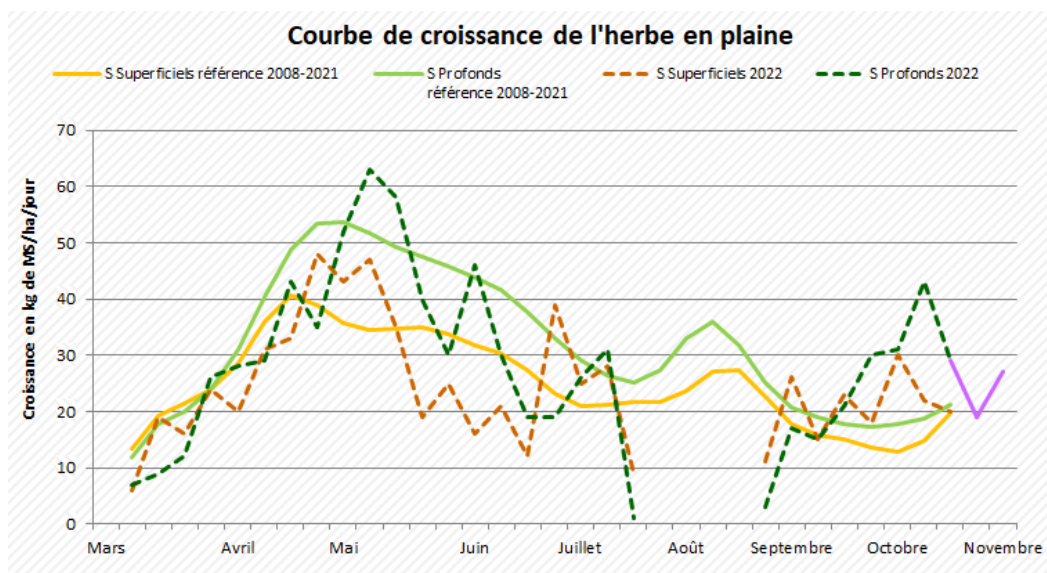


Méteil triticale féverole pour récolte grain – les taupins dévorent le triticale ! Si forte infestation il restera la féverole.



Le coin de l'herbe

l'herbe pousse toujours !





- **Le mercredi 7 décembre 2022 – journée complète**
La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à **Autoreille**



- **Le vendredi 9 décembre 2022 – Matinée**
La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à **Esprels**



Nouvelle PAC : calendrier des réunions d'information

Trois formats d'information et d'accompagnement sont proposés :

>> La réunion publique d'information co-animée par la DDT et la Chambre d'agriculture. Pendant 2h30, les grands principes de la PAC et les derniers arbitrages français vous seront présentés.

Les dates, participation à votre convenance sans inscription préalable :

- ⇒ **Mardi 08 novembre 2022 à 14h00 à la salle polyvalente de St SAUVEUR**
- ⇒ **Mercredi 09 novembre 2022 à 09h30 à la salle de convivialité de GEVIGNEY**
- ⇒ **Jeudi 10 novembre 2022 à 09h30 à la salle des fêtes de COLOMBE les VESOUL**
- ⇒ **Mardi 15 novembre 2022 à 09h30 à la salle du Sapeur à LURE**
- ⇒ **Vendredi 18 novembre 2022 à 09h30 à la salle de CHARGEY les GRAY.**

>> La formation VIVEA, animée par la Chambre d'agriculture est l'occasion de simuler sur une journée, l'impact de la réforme sur votre exploitation. En petit groupe de 12 au plus, ces sessions permettent davantage de répondre aux cas particuliers et de simuler les conséquences financières de la PAC sur votre structure. Cette formation est gratuite pour les contributeurs VIVEA.

>> Le rendez-vous personnalisé avec un conseiller de la Chambre d'agriculture est la réponse sur mesure à vos préoccupations. Fin d'un atelier de production, départ d'un associé, reprise d'une exploitation voisine, votre projet est simulé économiquement et anticipé règlementairement. Un compte rendu d'entretien vous sera remis.

Contact : Pierric TARIN - 03.84.77.14.69 – pierric.tarin@haute-saone.chambagri.fr

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

